République Française
Département des Hauts-de-Seine

Le Plessis-Robinson
l'esprit village

Service Urbanisme
01.46.01.44.23
urbanisme@plessis-robinson.com

Le 25 septembre 2023

PLESSIS DC
Madame Sabine BENAICHE
121 avenue de Malakoff
75116 PARIS

Chère Madame,

Vous m'avez fait part de la signature récente d'une promesse de vente entre votre société et la « Société de la Tour Eiffel », propriétaire d'un bien situé 22 avenue Galilée au Plessis-Robinson, en vue de la construction de bureaux et d'un Data Center.

Ce projet est particulièrement intéressant pour la Ville du Plessis-Robinson, celui-ci permettant à la fois de développer des activités économiques dans la zone NOVEOS, et de bénéficier de la chaleur produite par cet équipement pour chauffer des bâtiments publics ou privés qui seront à identifier à définir au cours des études que vous allez engager et conduire dans le cadre de l'étroit partenariat que vous souhaitez mettre en œuvre avec la ville.

Un récent arrêté venant modifier le Code de l'Urbanisme classe dorénavant les Data Center dans la sous-catégorie de destination, dite des « entrepôts ».

Le PLU du Plessis-Robinson conditionne la construction d'entrepôt aux besoins d'entreprises déjà présentes sur la zone.

Toutefois, le PLU du Plessis-Robinson, en réglementant en son temps l'installation d'entrepôt, n'avait en aucun cas l'objectif d'interdire les Data Center, à l'époque où ceux-ci relevaient d'une autre sous destination. D'ailleurs deux sont présents sur la zone NOVEOS dont un ne dépend d'aucune société préalablement installée.

Le certificat d'urbanisme opérationnel que j'envisage de vous délivrer en vue de la construction de bureaux et d'un Data Center, dont l'instruction est en cours de finalisation figera ainsi la destination sollicitée par vos soins et vous permettra de déposer un dossier de permis de construire conforme à la dite destination dans un délai de 18 mois maximum à compter de la délivrance du certificat d'urbanisme opérationnel.

Parallèlement, le PLUi en cours d'élaboration par les services du Territoire Vallée Sud Grand Paris en lien étroit avec les communes le constituant, veille d'ores et déjà à la demande du Plessis-Robinson et d'autres communes concernées, à autoriser les Data Center dans des zones définies en particulier dans la zone NOVEOS.

Le PLUi devrait être approuvé dans le courant de l'année 2024, et cette approbation viendra conforter s'il en était besoin la possibilité pour vous de réaliser sur le terrain concerné un Data Center comme l'établira le certificat d'urbanisme opérationnel dès sa délivrance.

Je tiens donc à vous renouveler tout le soutien de la ville sur ce projet, qui au-delà de l'aspect économique, contribuera à placer le Plessis-Robinson au cœur de la stratégie environnementale, de la transition écologique et de développement des énergies renouvelables avec notamment le déploiement de la géothermie. A cet égard la ville envisage d'ores et déjà de recourir à la « zone d'accélération » récemment créée par la loi.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Chère Madame, l'expression de mes respectueux hommages.

Jacques PERRIN

République Française
Département des Hauts-de-Seine

Le Plessis-Robinson

Le Maire

Le Plessis-Robinson, le 30 juin 2025

Grand Prix Européen de l'Urbanisme

Villes et Villages Fleuris

Fleur d'Or

Victoires du Paysage

la fête des voisins
Ville solidaire, Ville conviviale

unicef
Ville amie des enfants

Prix d'excellence de la Démocratie participative

20 TERRE DE JEUX 24

VILLE PRUDENTE

API cité

Objet : Valorisation de la chaleur fatale du Data Center sur le réseau de chaleur

Monsieur le Président,

Dans le prolongement de nos différents échanges, je vous confirme bien volontiers que dans le cadre de notre engagement en faveur de la transition énergétique et de la valorisation des ressources locales, la Ville du Plessis-Robinson porte une attention toute particulière à la mise en place de solutions innovantes et durables au service du territoire.

À ce titre, nous avons été informés des discussions avancées entre votre société Plessis DC, qui développe actuellement un projet de data center de 70 MWe situé au 22 avenue Galilée de notre commune et la société Coriance, concessionnaire du réseau de chaleur Terra Confort.

Les pré-études menées par Coriance confirment un intérêt pour valoriser la chaleur du data center sur le réseau existant, ainsi que la faisabilité technique et théorique du déploiement d'une extension du réseau de chaleur sur le secteur NOVEOS, qui pourrait également bénéficier de la chaleur fatale issue des activités du data center.

La réutilisation de cette chaleur fatale, via le réseau de chaleur, au bénéfice des entreprises et des habitants du secteur NOVEOS, s'inscrirait pleinement dans les objectifs que nous poursuivons en matière de sobriété énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Aussi, en tant que Maire du Plessis-Robinson, je vous confirme notre volonté prévisionnelle d'utiliser la chaleur fatale qui sera produite par votre data center et soutenir la création de l'extension du réseau de chaleur sur le secteur NOVEOS.

Imprimé sur papier FSC (gestion forestière durable et responsable)

A cet effet, nous serons bien entendu en soutien des futures démarches administratives nécessaires au développement de votre projet et force de mobilisation des acteurs locaux autour de ce projet structurant pour notre territoire.

Je me tiens à votre disposition, ainsi qu'à la disposition des équipes de Coriance, pour approfondir ensemble les contours de cette initiative et étudier les actions à mener pour en permettre la mise en œuvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Philippe PEMEZEC

Société PLESSIS DC

À l'attention de Monsieur Laurent Dumas

121 Avenue de Malakoff

75116 Paris

EMERIGE
121 avenue de Malakoff
75116 Paris

A l'attention de MM. Yann Bloch et David Marigny

Noisy-le-Grand, le 10 juillet 2025

Interlocuteur : Frédéric TURIN
01.49.14.79.79
etudes@groupe-coriance.fr

Objet : Lettre d'intérêt pour un projet de valorisation de chaleur fatale issue d'un *Data Center* par un réseau de chaleur sur le territoire du Plessis-Robinson

Monsieur,

Votre société envisage la réalisation d'un datacenter sur le site du 22 avenue Galilée au PLESSIS-ROBINSON (92350). A ce titre, et par l'intermédiaire de la ville du Plessis-Robinson, nous avons pu échanger à plusieurs reprises sur l'opportunité d'employer la chaleur fatale qui sera produite par les installations techniques du data center pour alimenter un réseau de chaleur développé et opéré par la société CORIANCE à travers l'une de ses filiales.

Le groupe Coriance, à travers sa filiale dédiée Réseau Terra Confort, s'est vu attribuer la délégation de service public pour la conception, construction, financement, et l'exploitation d'un réseau de chaleur géothermique par le groupement d'autorités délégantes constitué des villes du Plessis-Robinson et de Châtenay-Malabry par contrat en date du 9 avril 2024.

Par la présente, nous avons le plaisir de vous confirmer notre grand intérêt pour avancer ensemble dans des études techniques et économiques en vue de connecter le futur data center sur nos réseaux. La poursuite de nos échanges et de ces études démontre notre intérêt à valoriser la chaleur fatale issue de votre data center mais ne présage bien entendu pas à ce stade de leurs résultats, ni ne représente encore aujourd'hui un engagement de notre part à mettre en œuvre cette solution.

Afin de documenter le travail réalisé à ce jour appuyant la faisabilité du projet et détaillant les conditions auxquelles Coriance serait disposé à valoriser la chaleur fatale du datacenter (sous réserve d'évolutions favorables, incluant sans s'y limiter une confirmation de faisabilité technico-économique finale et un accord définitif de la ville du Plessis-Robinson ainsi que, le cas échéant, de toute autre autorité compétente), vous trouverez en annexe à cette lettre :

- Un résumé des principaux termes attendus d'une convention de valorisation de chaleur ;
- Une étude technique d'avant-projet sommaire sur le projet, dont les résultats seront à approfondir et affermir aux prochaines étapes ;
- Un résumé des échanges avec la ville du Plessis-Robinson et un plan d'action proposé pour la réalisation du projet.

Le résultat de nos études d'avant-projet tend à démontrer qu'une inclusion dans les zones desservies par nos réseaux de la zone NOVEOS, actuellement en renouvellement urbain partiel et sur laquelle se situe le projet de datacenter, permet une valorisation plus efficace de chaleur fatale du datacenter. La valorisation de chaleur fatale est au premier rang de priorité dans l'arbre de décision EnR'Choix de l'ADEME, aussi nous croyons que cette solution vertueuse doit être étudiée, et même privilégiée, pour la desserte du quartier. La zone NOVEOS étant cependant aujourd'hui exclue du périmètre de notre délégation de service public, l'éventualité précédemment mentionnée nécessitera que la ville du Plessis-Robinson (et tout autre autorité compétente le cas échéant), la société Emerige, et la société Coriance parviennent à un accord afin de permettre le développement d'un réseau de chaleur sur cette zone.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Frederic TURIN

Signature numérique de Frederic TURIN
Date : 2025.07.15 12:18:33 +02'00'

Frédéric TURIN
Directeur Général Adjoint, GROUPE CORIANCE

ANNEXES

Annexe 1 : Termes Principaux d'un Accord de Valorisation de Chaleur

Annexe 2 : Etude Technique d'Avant-Projet

Annexe 3 : Lettre de support du maire du Plessis-Robinson

République Française
Département des Hauts-de-Seine

Le Plessis-Robinson

Le Maire

Le Plessis-Robinson, le 30 juin 2025

Grand Prix Européen de l'Urbanisme

Villes et Villages Fleuris

Fleur d'Or

Victoires du Paysage

la fête des voisins
Ville solidaire, Ville conviviale

unicef
Ville amie des enfants

Prix d'excellence de la Démocratie participative

20 TERRE DE JEUX 24

VILLE PRUDENTE

API cité

Objet : Appui pour l'extension du réseau de chaleur sur la zone NOVEOS et valorisation de la chaleur fatale issue du futur Data Center situé 22 av. Galilée

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réflexion engagée autour de la transition énergétique du territoire et du développement des énergies renouvelables et de récupération, la Ville du Plessis-Robinson attache une importance particulière à la mise en œuvre de solutions concrètes et innovantes pour réduire l'empreinte carbone et améliorer la qualité de vie sur son territoire.

Vous nous avez tenus informés des études de faisabilité menées par vos services, confirmant la pertinence technique et économique de la valorisation de la chaleur fatale produite par le futur projet de data center développé par la société Plessis DC, situé au 22 avenue Galilée, par notamment le déploiement du réseau de chaleur sur le périmètre de NOVEOS.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans une logique de circularité énergétique, contribuant à réduire les consommations d'énergies fossiles, et répondant pleinement à l'intérêt général du territoire.

Imprimé sur papier FSC (gestion forestière durable et raisonnée)

À ce titre, la zone NOVEOS constitue un secteur stratégique, non desservie à ce jour par le réseau existant Terra Confort, et la Ville est favorable à l'opportunité de création d'une extension du réseau de chaleur sur ce périmètre, en cohérence avec ses engagements en matière de développement durable.

La Ville, à l'origine de la création d'un réseau de géothermie sur son territoire, apporte donc tout son soutien à ce projet qu'elle a favorisé, qui permettrait de fournir le quartier en chauffage et eau chaude sanitaire provenant de sources renouvelables et de récupération, en utilisant de la chaleur fatale, et se déclare favorable à la poursuite des démarches visant à concrétiser ce projet. Elle se tient à votre disposition pour accompagner les prochaines étapes et faciliter, dans la mesure de ses prérogatives, l'avancement de ce projet structurant pour le territoire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe PEMEZEC

SOCIETE CORIANCE

A l'attention de Monsieur LEDERER

10 Allée. Bienvenue

93160 Noisy-le-Grand